INSCRIPTION STAGES THEATRE JEUNES 2026/2027- PUGNY CHATENOD

A retourner par courrier avec le règlement correspondant à

Ateliers Théâtre du Revard – Christophe COULAUD – 11 impasse des saules 73100 MOUXY

Nom de l'enfant : …… **Prénom de l'enfant** : ……

Né(e) le : …… / …… / ……. Tél portable (si existant) : ……. / …… / …… / …… / …….

Adresse mail (si existante) : ……@……..

Adresse : ……

Code postal : …… Commune : ……..

Classe (pour l'année 2026/2027) : ……

Nom, prénom du responsable légal 1 : ……

Tél portable : ……. / …… / …… / …… / ……. Adresse mail : ……@……..

Nom, prénom du responsable légal 2 : ……

Tél portable : ……. / …… / …… / …… / ……. Adresse mail : ……@……..

Inscription souhaitée à l'atelier suivant :

Cochez la case correspondante à votre choix **Les ateliers se déroulent à la petite salle polyvalente de PUGNY-CHATENOD, route de pré fanquette**	Enfants De 14h30 à 16h *85 € par enfant et par semaine*	Ados De 16h15 à 18h15 *110 € par ado et par semaine*
• Stage 1 : du lundi 15/02/2027 au vendredi 19/02/2027		
• Stage 2 : du lundi 12/04/2027 au vendredi 16/04/2027		
• Stage 3 : du lundi 05/07/2027 au vendredi 09/07/2027		
• Stage 4 : du lundi 23/08/2027 au vendredi 27/08/2027		

Moyens de paiement : ☐ Espèces : …….. € ☐ Chèques : …….. €

☐ Virement : IBAN → FR76 1680 7000 1437 7823 2421 480 / BIC : CCBPFRPPGRE

☐ Carte Okay Savoie (à apporter le 1er jour du stage, penser à avoir son code PIN)

Je soussigné(e), ……., père, mère, responsable légal de l'enfant sus nommé, :

- autorise l'animateur du stage à appeler le 15 ou le 18 en cas d'urgence. ☐ **OUI** ☐ **NON**
- autorise mon enfant à partir seul à l'issue du stage théâtre : ☐ **OUI** ☐ **NON**
- autorise mon enfant à partir avec un adulte autre que le responsable légal à l'issue du stage théâtre :
 ☐ **OUI** ☐ **NON** Nom des personnes autorisées : ……..
 ……
- certifie avoir souscrit une assurance responsabilité civile qui couvre les activités de mon enfant
- certifie avoir pris connaissance ce jour des conditions dans lesquelles il/elle suivra le stage Théâtre et les accepter sans réserve (Conditions Générales de Vente, RGPD sur le site internet).

Fait à : …… **Le : ……** **Signature des responsables légaux**

Ateliers Théâtre du Revard – Christophe COULAUD - 11 impasse des saules – 73100 MOUXY
Mobile : 07 50 53 54 94 - Mail : atelierstheatredurevard@gmail.com - https://atelierstheatredurevard.fr
SIRET : 81923990600020 – APE : 8552Z

Conditions Générales de Vente

Article 1 – Champs d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente, ci-après dénommées CGV, sont conclues entre :
M. COULAUD Christophe, représentant légal de Ateliers Théâtre du Revard, en statut d'entreprise individuelle, dont l'adresse professionnelle est le 11 impasse des saules 73100 MOUXY, ci-dessous dénommé Ateliers Théâtre du Revard,
Et entre toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public souhaitant s'engager dans une ou plusieurs prestations fournies par Ateliers Théâtre du Revard, ci-après dénommées le client.

Article 2 – Objet

Les CGV visent à définir les modalités de vente entre Ateliers Théâtre du Revard et le client.
Les présentes CGV, complétées le cas échéant par des conditions particulières présentes en annexes, sont applicables, à l'exclusion de toutes autres conditions.
Les présentes conditions de vente s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les prestations de services effectuées à compter du 1er avril 2024. Elles sont susceptibles de modifications sans préavis. Les présentes conditions sont acceptées sans restriction par le client qui souscrit aux services de l'entreprise Ateliers Théâtre du Revard.

Article 3 – Prestations

Les prestations régies par les présentes CGV sont celles qui figurent sur la fiche d'inscription. Elles sont proposées dans la limite des places disponibles. Les prestations sont décrites et présentes avec la plus grande exactitude possible sur le site internet (https://atelierstheatredurevard.fr) ainsi que sur les documents publicitaires émis par Ateliers Théâtre du Revard. Les photographies ne sont pas contractuelles.
Ateliers théâtre du Revard se réservent le droit de procéder à l'annulation ou à la modification des horaires ou du lieu des ateliers pour effectif insuffisant (minimum 7 par atelier) ou tout autre raison qui entraverait le bon déroulement des ateliers. Les clients concernés seront informés du changement par courriel avant le début des ateliers.

Article 4 – Tarifs

Tous les prix sont indiqués TTC.
L'inscription à Ateliers Théâtre du Revard doit être intégralement réglée pour être effective, et la fiche d'inscription complétée et signée.
Ateliers théâtre du Revard se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues à l'article 5.

Article 5 – Modalités de paiement

Le paiement est exigible à l'inscription. Toute inscription aux ateliers de théâtre est ferme et définitive. L'élève s'engage pour toute la durée de la période, et aucun remboursement ne saurait être consenti, y compris dans le cas d'un paiement fractionné.
Le paiement se fait par espèces ou chèque. Tout client intéressé peut bénéficier d'un seul cours d'essai lors de l'inscription aux ateliers. Ce cours d'essai n'est pas possible pour les stages d'une semaine. Tout défaut de paiement entrainera automatiquement l'exclusion des ateliers.

Article 6 – Responsabilité

Ateliers théâtre du Revard s'engage à apporter à l'exécution des prestations tous ses soins. En revanche, la responsabilité de Ateliers théâtre du Revard ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations au contrat serait imputable à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française ou à une grève.

Article 7 – Cas de force majeure

En cas de force majeure qui entrainerait la fermeture des locaux, les cours se poursuivront à distance via Internet. Si le client avait réglé des cours à l'avance et qu'il ne dispose pas d'un ordinateur et/ou d'une connexion internet fiable, il devra en avertir Ateliers théâtre du Revard, au plus tard 14 jours après la date de la fermeture des locaux. Le client obtiendra alors un avoir, sous forme de code de réduction, utilisable lors de son inscription pour des cours ultérieurs en présentiel. Au-delà des 14 jours suivants la fermeture des locaux et sans nouvelle du Client, les cours qu'il avait réglés à l'avance seront perdus.

Article 8 – Engagement du client

En s'inscrivant à un atelier proposé par Ateliers théâtre du Revard, le client s'engage à :

- contribuer au bon déroulement de chaque séance (notamment ponctualité et présence régulière)
- respecter la méthode proposée par l'animateur.

Tout manquement au règlement intérieur fourni en début d'année peut mener à l'exclusion des ateliers. Aucun remboursement ne saurait alors être réclamé.
L'atelier Théâtre est un espace de création, d'échange et de citoyenneté régi par le principe de neutralité. Chaque participant s'engage, pour la durée de l'atelier et au sein des locaux, à respecter une stricte neutralité religieuse, politique et philosophique. Tout comportement, signe ostentatoire ou prosélytisme visant à manifester une conviction personnelle de nature à entraver la cohésion du groupe, la sérénité des séances ou le respect mutuel entre les participants, est proscrit. Le non-respect de cet engagement pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'élève, sans remboursement des sommes versées, conformément au règlement intérieur

Article 9 – Acceptation du client

Toute contestation, quelle qu'en soit la nature doit être formulée par écrit adressé à l'entreprise Ateliers Théâtre du Revard.
Les présentes CGV sont expressément agrées et acceptées par le client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.